

VV Nr. 004	<b>Répertoire des procédures quelle que soit la personne</b>  (§4e und § 4g Bundesdatenschutzgesetz BDSG)	
Datum: 23.05.2023		
Version Nr. 007		

## 1 Informations générales concernant le poste responsable et les procédures

<b>1.1 Nom / raison sociale du poste responsable</b> wedi GmbH Hollefeldstraße 51 48282 Emsdetten	<b>1.2 Propriétaires, membres du comité directeur, dirigeants et autres personnes impliquées dans la direction de l'entreprise</b>  Monsieur Fabian Rechlin (président-directeur général)
<b>1.3 Président-directeur général</b>  Monsieur Ingo Schlemper wedi GmbH Tél.: 02572/156-150 Courriel: ingo.schlemper@wedi.de	<b>1.4 Responsable externe de la protection des données</b>  Lars Hille, Datenschutzbeauftragter TÜV Rheinland Industrie Service GmbH TÜV Rheinland Group Tél.: 0201-63496-108 Courriel: lars.hille@de.tuv.com
<b>1.5 Direction du traitement des données</b>  Monsieur Ingo Schlemper wedi GmbH Tél.: 02572/156-150 Courriel: ingo.schlemper@wedi.de	<b>1.6 Intérêt du renseignement, du traitement et de l'utilisation des données</b>  L'intérêt principal est l'exécution de contrats client. Les intérêts secondaires sont la gestion du personnel et des livraisons, ainsi que le conseil des représentants de commerce et des personnes intéressées.
<b>1.7 Description des groupes de personnes concernées et des données ou catégories de données correspondantes</b>  Procédure de gestion des clients Procédure de gestion du personnel Procédure de gestion des fournisseurs Procédure de gestion des représentants de commerce Procédure de conseil des personnes intéressées Procédure de paiement	<b>1.8 Destinataires ou catégories de destinataires dont les données peuvent être communiquées</b>  - postes officiels s'il existe des directives légales prépondérantes - postes internes - prestataires de service - postes externes servant les intérêts décrits au point 1.6
<b>1.9 Délai-type de suppression des données</b>  La suppression des données se fait à l'expiration des délais de conservation légaux, statutaires ou contractuels. Si des données ne sont pas prises en compte par les dispositions précédentes, celles-ci seront supprimées si elles correspondent aux intérêts cités au point 1.6.	<b>1.10 Transmission de données prévue vers l'étranger</b>  <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui

## 2 Indications concernant la base juridique

Conformément au § 4g alinéa 2 phrase 2 du code allemand de protection des données [Bundesdatenschutzgesetz BDSG], le responsable de la protection des données doit, à la demande de quelque personne que ce soit, rendre disponibles de manière appropriée les données selon le § 4e phrase 1 n° 1 à 8 du code allemand de protection des données [Bundesdatenschutzgesetz BDSG].

## 3 Définition des termes

Une procédure est un enchaînement de traitements liés à une détermination d'intérêt définie par le responsable (justification de l'article 18 de la directive européenne sur la protection des données). Le répertoire des procédures est l'aperçu devant être rendu public (§ 4e phrase 1 n° 1 à 8 du BDSG [code allemand de la protection des données]). Conformément à cet article, tous les postes traitant des données personnelles doivent tenir un « répertoire des procédures automatisées (répertoires des procédures) ».

Les procédures de traitements automatisés doivent être signalées conformément au § 4d alinéa 1 du BDSG [code allemand de protection des données]. Étant donné qu'une procédure est constituée de plusieurs traitements et groupes de traitements, l'aperçu devant être réalisé conformément au § 4d alinéa 6 phrase 2 du BDSG [code allemand de protection des données] à des fins de contrôle préalable des données selon le § 4e phrase 1 n° 1 à 9 du BDSG et celles selon le § 4g alinéa 2 du BDSG concernant les personnes ayant un droit d'accès, peut être désigné comme aperçu des traitements. L'aperçu des traitements constitue la base de travail du responsable de la protection des données.

Le terme « traitement automatisé personnel » est, selon le § 3 alinéa 2 du BDSG, « le renseignement, le traitement ou l'utilisation de données personnelles via des installations de traitement de données ».